



Ordonnance de télécom CRTC 2008-216

Ottawa, le 6 août 2008

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	198	le 27 juin 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	199	le 27 juin 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	200	le 2 juillet 2008
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	201	le 2 juillet 2008
Bell Canada	7140	le 27 juin 2008
Bell Canada	7141	le 27 juin 2008
Bell Canada	7142	le 2 juillet 2008
Bell Canada	7143	le 2 juillet 2008
MTS Allstream Inc.	654	le 27 juin 2008
Nexicom Telephones Inc.	31	le 27 juin 2008
Téléphone Milot inc.	38	le 27 juin 2008
Société TELUS Communications	309 309A	le 23 juin 2008 le 3 juillet 2008

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>